



RAPPORT DU FONDS SARTEC

PRÉSENTÉ LE 25 NOVEMBRE 2018

En collaboration avec la Fondation des artistes (FDA), la SARTEC administre depuis 2012 le Fonds SARTEC destiné à soutenir les auteurs vivant une situation difficile en leur octroyant une aide d'urgence. Ceux et celles dont la majorité des revenus proviennent ou provenaient de leur métier d'auteur qui sont dans une situation telle qu'un soutien financier ponctuel s'avère nécessaire, peuvent y recourir.

Marc Grégoire a présenté à l'assemblée générale annuelle un court bilan du Fonds SARTEC.

Le [Fonds SARTEC](#) est aujourd'hui l'un des cinq fonds affiliés à la [Fondation des artistes](#) qui les administre et remet les reçus de charité pour les dons reçus, mais c'est le [Fonds SARTEC](#) qui reçoit les demandes et établit le montant de l'aide et le mode de versement (prêt, don, etc.). Les autres fonds sont ceux du RAAV, le [Regroupement des artistes en arts visuels du Québec](#); de la [Guilde des musiciens et musiciennes du Québec](#); de l'APASQ, l'[Association des professionnels des arts de la scène du Québec](#) et de l'ARRQ, l'[Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec](#) (ARRQ).

ACTIFS DU FONDS SARTEC

Selon le rapport vérifié de la Fondation, le solde du [Fonds SARTEC](#) s'élève au 31 août 2018 à 109 601\$. Les dons reçus cette année ont totalisé 16 745 \$. Ce montant provient des 10 000 \$ versés annuellement par la Caisse de sécurité auxquels s'ajoutent 6 745 \$ en dons versés par les membres de la SARTEC lors du renouvellement de leur adhésion annuelle. Le tout est complété par une somme de 433 \$ provenant du Défi Impro, notre quote-part des billets que nous avons achetés lors de l'événement combiné à une remise au prorata de ceux achetés par la [Caisse de la Culture Desjardins](#) au bénéfice des différents fonds.

À ces montants s'ajoutent des revenus de placements de 2 222 \$ et une variation de la plus-value 1 974\$.

Quant aux dépenses, elles s'élèvent à 814 \$ pour les honoraires de placements. S'y ajoutent les dons ou les prêts accordés à des auteurs en difficulté qui ont été de 3 700\$ cette année, comparativement à 1 500\$ l'an dernier. ►

DÉFI IMPRO

Cette année, des représentants du [Fonds SARTEC](#) ont été appelés à travailler de concert avec la Fondation des artistes pour tenter d'accroître ses sources de financement, à l'occasion d'un événement-bénéfice, le [Défi Impro](#). Le concept du Défi est de réunir des personnalités connues et des gens d'affaires dans un match d'improvisation auquel se greffe un encan silencieux. Le premier défi Impro a eu lieu le 1^{er} mai au Club Soda et a réuni environ 300 personnes. Grâce à la solidarité, à l'engagement et à la générosité d'invités et de partenaires, l'événement a amassé la somme globale de 56 284 \$ pour la Fondation. Lors de cette édition, des personnalités comme Michel Bergeron, ancien instructeur des Nordiques de Québec et des Rangers de New York, ainsi qu'Yvon Lambert, ex-joueur des Canadiens de Montréal, ont improvisé avec des invités de marque sous la gouverne de l'arbitre Yvan Ponton.

Pour l'édition 2019 du [Défi Impro](#) qui aura lieu le 30 avril, la [Fondation des artistes](#), en partenariat avec ses fonds affiliés s'est fixé l'objectif de recueillir 75 000 \$ pour soutenir des artistes en difficulté.

Rappelons que la Fondation s'est restructurée l'an dernier; elle a engagé une nouvelle directrice générale; s'est dotée d'une planification stratégique; et elle souhaite que les fonds affiliés participent à ses comités de travail pour développer ses communications et multiplier ses activités.

.....

**LE CONCEPT
DU DÉFI EST
DE RÉUNIR DES
PERSONNALITÉS
CONNUES ET DES
GENS D'AFFAIRES
DANS UN MATCH
D'IMPROVISATION
AUQUEL SE
GREFFE UN ENCAN
SILENCIEUX.**

.....

ENTENTE À RENOUVELER ENTRE LA FONDATION ET SES FONDS AFFILIÉS

Les fonds affiliés ont dû, cette année, recourir à des experts à l'occasion du renouvellement en cours de leur entente respective avec la Fondation.

Essentiellement, trois avenues s'offrent à nous : se retirer complètement de la Fondation et administrer nous-mêmes le Fonds SARTEC. Mais cela voudrait dire notamment que les dons ne pourraient plus bénéficier de reçus de charité à des fins fiscales; ce qui serait dommage.

La deuxième avenue est de demeurer un fonds affilié en actualisant nos modalités de fonctionnement avec la Fondation. C'est cette avenue que nous voulons privilégier. Nous devons toutefois nous harmoniser avec les autres fonds affiliés, puisque la Fondation des artistes souhaiterait idéalement que ses ententes avec ses fonds affiliés soient similaires. D'ailleurs, notre conseil d'administration travaille actuellement avec les fonds affiliés pour convenir de la suite des choses.

Enfin, la troisième option serait de liquider et dissoudre le Fonds SARTEC pour transiger directement avec la Fondation et ainsi éviter de l'utiliser comme intermédiaire pour gérer son propre programme d'aide.

Vous vous demandez peut-être pourquoi la SARTEC ne met pas sur pied son propre organisme accrédité? Tout simplement parce que c'est très lourd sur le plan administratif et sur celui de la gouvernance. Il faut entre autres organiser plusieurs activités de financement pour lever des fonds, ce qui demanderait beaucoup d'organisation et d'argent pour des résultats qui ne seraient possiblement pas à la hauteur. De plus, il est heureux pour le Fonds SARTEC d'être regroupé au sein d'une communauté de fonds ayant la même mission et qui réunit différentes expertises en soutien à nos comparses en difficulté . 